



UCB  
News

## Programme de rachat d'actions propres pour couvrir les plans d'incitation à long terme pour les employés

**Bruxelles (Belgique), le 24 mars 2020 – 20h00 (CET) – information réglementée**

En application de l'article 7 :215 du Code belge des sociétés et des associations, UCB SA (« UCB » ou la « Société ») annonce le lancement d'un programme de rachat d'actions propres (le « Programme de rachat d'actions propres 2020 »), dès le 25 mars 2020.

Le rachat des actions UCB dans le cadre de ce programme vise à couvrir les obligations actuelles et futures des plans d'incitations à long terme d'UCB pour ces employés. UCB surveillera en permanence ses obligations actuelles et futures dans le cadre de ces plans afin de maintenir un niveau adéquat d'actions propres.

Dans le cadre de ce programme, UCB pourra acquérir de temps à autre ses actions ordinaires, pour un maximum de 1,2 million d'actions. Les rachats d'actions propres seront effectués selon les termes et conditions approuvés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 26 avril 2018. Le timing des rachats d'actions propres dans le cadre du programme dépendra de divers facteurs, y compris les conditions du marché. Le programme peut être suspendu ou interrompu à tout moment.

UCB a demandé à un intermédiaire financier de racheter des actions UCB en son nom selon les termes d'un mandat discrétionnaire initial valable jusqu'au 15 juin 2020.

Pendant le Programme de rachat d'actions propres 2020, des mises à jour régulières seront publiées conformément à la législation applicable.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site internet d'UCB SA via le [lien](#) suivant.

### Investor Relations

Antje Witte,  
Investor Relations, UCB  
T +32 2 559 94 14,  
[antje.witte@ucb.com](mailto:antje.witte@ucb.com)

Isabelle Ghellynck,  
Investor Relations, UCB  
T +32 2 559 95 88,  
[isabelle.ghellynck@ucb.com](mailto:isabelle.ghellynck@ucb.com)

### À propos d'UCB

UCB ([www.ucb.com](http://www.ucb.com)) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant 7 500 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de EUR 4,9 milliards en 2019. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB\_news.